

No.dinepa/dg/22-03-12/0608

Pétion-Ville, le 22 mars 2012

Monsieur Jacques BERTRAND
Président AquaOrbi
31 rue Georges CUVIER
34090 Montpellier - France

Monsieur le Président,

Je vous remercie de nous avoir associé à la définition et tenu informé du déroulement du projet entrepris par l'Association AquaOrbi avec la Fraternité de l'Incarnation. Je vous confirme que la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) de la République d'Haïti apporte soutien à ce projet, et le considère comme partie de son plan national de développement de l'accès à l'eau potable.

Ce projet, qui a permis d'équiper pour la première fois en Haïti un lac collinaire d'une station de traitement pour la potabilisation de l'eau, et qui vise à multiplier cette première expérience en créant en Haïti une capacité autonome d'assemblage et de maintenance de telles unités de potabilisation, s'inscrit dans l'une des priorités du plan national de développement de l'accès l'eau potable. Il fournira en effet une solution locale, aujourd'hui inexistante en Haïti, pour les collectivités dépourvues de ressources naturellement potables (lacs, rivières, forages ou source turbides soumis à risques de contamination biologique, ...), dont l'apparition du choléra a démontré la nécessité cruciale. Il pourra constituer un pôle d'excellence sur le traitement de l'eau, complémentaire de ceux qu'entend développer la DINEPA dans son projet d'école de l'eau.

Je vous encourage donc à le poursuivre, en nous en rendons compte régulièrement comme vous l'avez fait jusqu'alors.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Gérald JEAN-BAPTISTE
Directeur Général

